



Pour ouvrir un compte de dépôt à la BNI MADAGASCAR, c'est 0 Ar de premier dépôt, si vous prenez l'engagement de domicilier votre salaire à la BNI MADAGASCAR !

Sinon, le premier dépôt est seulement de 160 000 Ar.

Si vous êtes salarié :

Les pièces à réunir sont :

- Dernière fiche de paie
- Certificat de résidence
- Deux photos d'identité
- Pièce d'identité
- Si vous êtes non résident, n'oubliez pas la photocopie de votre passeport (copie légalisée si pas d'original)

Si vous n'êtes pas salarié :

Les pièces à réunir sont :

- Déclaration du revenu mensuel ou annuel
- Certificat de résidence
- Deux photos d'identité
- Pièce d'identité
- Si vous êtes non résident, n'oubliez pas la photocopie de votre passeport (copie légalisée si pas d'original)

Nous vous remercions de votre confiance et à bientôt dans nos agences.